

Avertissement - Coronavirus/COVID-19

Escapade Assurance Voyage est courtier en assurance de voyage et distribue plusieurs produits de divers assureurs. Prenez note que les informations ci-dessous sont génériques et ne pourraient être propres à votre situation. Nous vous invitons à lire votre police d'assurance pour obtenir les informations précises, sur VOTRE couverture d'assurance voyage.

Vous pouvez contacter Escapade Assurance Voyage à notre centre d'appel, mais vu la situation exceptionnelle, le temps d'attente est plus long qu'à l'habitude. Escapade Assurance Voyage travaille fort pour répondre à vos questions dans les meilleurs délais.

Cher client,

Chez Escapade Assurance Voyage la santé et le bien-être de notre clientèle sont une priorité pour tous nos employés et nous essayons de vous accompagner en ces temps difficiles pour tous nos clients et voyageurs. La situation sur le COVID-19 évolue rapidement et il est important de vous informer que le 13 mars 2020, le gouvernement du Canada a recommandé à tout voyageur au Canada d'éviter tout voyage non essentiel. Nous vous invitons à prendre connaissance de l'alerte publiée par le ministre des Affaires mondiales : https://voyage.gc.ca/voyager/avertissements?_ga=2.235704258.2106086036.1584372092-1769564251.1582036951

Si vous pensez prolonger votre séjour, il est aussi fort probable que votre assureur n'autorise pas la prolongation de votre couverture au-delà de la date d'échéance prévue par votre police d'assurance voyage. Si l'autorisation vous est accordée, notez que certaines exclusions pourront s'appliquer à votre couverture en raison de la COVID-19.

Certaines polices d'assurance voyage peuvent offrir des délais supplémentaires de couverture dans des situations où la prolongation de la couverture n'est pas permise par l'assureur ou que le retour au Canada n'est pas possible. Escapade Assurance Voyage vous invite à lire le libellé de VOTRE police pour obtenir plus d'information à ce sujet.

Escapade Assurance Voyage mettra des mises à jour périodiques en ligne sur le site web www.viaescapade.com afin de vous tenir informés des derniers développements.

Sincèrement,

François Morin

Vice-Président des opérations

Publication le 16 mars 2020 à 12h17

